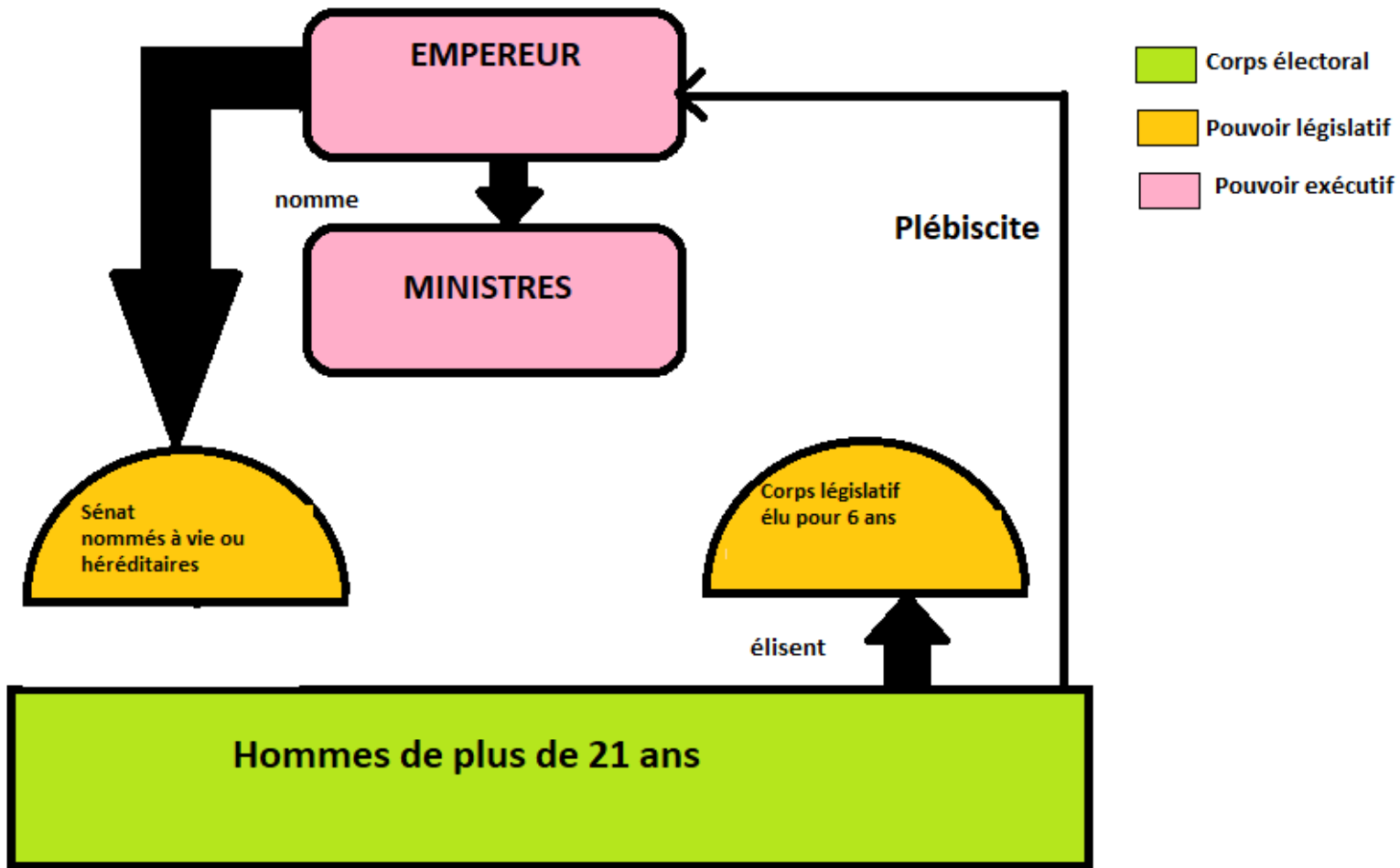


**C : Comment votait-on  
sous le Second Empire ?**



Qui vote ?

**Les hommes de plus de 21 ans.**

Qui ne vote pas ?

**Les étrangers, les femmes et les mineurs.**

Pour qui les électeurs votent-ils ?

**Les électeurs votent pour les députés qui forment le Corps législatif et pour répondre au plébiscite à l'initiative de l'empereur.**



***M'sieur l'Maire, quoi donc que c'est qu'un bibiscite ? — C'est un mot latin qui veut dire OUI. Daumier 1870***

Où vote-t-on ?

**Les élections se déroulent dans la commune de l'électeur.**

Critique du système mis en place.

**La critique avancée est la manipulation des électeurs qui sont peu instruits par les élites favorables au gouvernement. Les maires sous le Second Empire sont nommés par l'Empereur.**

Type de suffrage ?

**C'est un suffrage universel masculin.**

## Document K : La candidature officielle

Monsieur le Maire,

Le scrutin ouvre demain. [...] Trois candidats sont en présence : M. Dalmas, secrétaire sous-chef du cabinet de l'Empereur, candidat du gouvernement (candidat officiel), M. Le Belsem de Champsavin ; M. Dréo, gendre de Garnier-Pagès, fondateur de la République de 1848. [...]

M. Dalmas représente le principe du dévouement au gouvernement, à l'autorité, à l'ordre, et peut seul, par sa position, favoriser le développement de nombreux intérêts de l'arrondissement. M. Dréo représente la République, le socialisme, la misère ! [...]

**Faites voter en masse, Monsieur le Maire, pour M. Dalmas, candidat du gouvernement** ; et par votre conduite éclairée et patriotique, vous servirez le gouvernement de l'Empereur et l'intérêt général du pays.

Le sous-préfet de Fougères aux maires de son arrondissement,  
1859.

Est-ce un régime démocratique ?

**Non ce n'est pas un régime démocratique. Les élections sont influencées par le gouvernement grâce aux candidatures officielles. Les femmes restent encore exclues des urnes.**

Napoléon III a légitimé son pouvoir grâce au suffrage universel masculin, mis en place par la Deuxième République. Les électeurs votent pour choisir le Corps législatif. L'empereur garde un lien direct avec les électeurs grâce au **plébiscite**. Néanmoins, celui-ci est fortement critiqué par les intellectuels durant cette période, pointant du doigt la facilité de manipuler les citoyens électeurs peu instruits.

Les électeurs votaient dans leur commune, le maire étant le président du bureau de vote. La manière de voter ne change pas depuis la Deuxième République.

Si le suffrage universel masculin est conservé, le régime n'est en rien démocratique. L'empereur influence les élections grâce aux **candidatures officielles**. Là encore, les femmes restent exclues des urnes.

**Plébiscite (ou référendum) : question posée à laquelle on doit répondre par oui ou non.**

**Candidature officielle : pratique politique par laquelle le gouvernement désigne aux électeurs le candidat qu'il souhaite voir élu.**



Prof  
d'Histoire/Géo..

Comment savoir si on se trouve dans une monarchie,  
une République ou un Empire en France ?  
**Développement construit... vous avez 4h !**





Prof  
d'Histoire/Géo..

**Je plaisante !!!** Voici l'astuce :  
vous regardez le bâtiment qui accueille les  
députés en France.

- Si on parle de **Chambre de députés**, alors il s'agit d'une **monarchie**.
- Si on parle **d'Assemblée nationale**, alors il s'agit d'une **République**.
- Si on parle de **Corps législatif**, alors il s'agit d'un **Empire**.



Hey !! Pas bête  
la guêpe !!